

Appel de Paris

Manifeste pour un réseau européen des dirigeants du tiers secteur

Nous, dirigeants signataires du présent appel, nous sommes réunis à Paris ce jour pour appeler à la création et au développement de la première association européenne des dirigeants des organisations à but non lucratif. Notre objectif est de promouvoir l'échange d'expérience et la coopération internationale à travers la mise en relation, le développement des compétences et le soutien des membres du réseau.

Nous croyons en une autre manière d'entreprendre, basée sur les valeurs du tiers secteur. Nous voulons développer un tiers secteur moderne et innovant au coeur de la société civile européenne, un tiers secteur:

I. Poursuivant activement une mission clairement définie

- Il entretient une discussion vivante et animée sur le développement et la réalisation des missions qui lui sont propres ;
- Etablir et entretenir des liens forts avec les secteurs public et privé lucratif, pour travailler ensemble mais aussi pour les faire évoluer ;
- Communiquer avec force ses convictions à ses partenaires.

2. Professionnel et passionné:

- Il fait la preuve de son professionnalisme auprès de tous ses partenaires ;
- Il privilégie la performance, l'efficacité et la prise de responsabilité ;
- Il met son enthousiasme au service du changement, de la réussite et de la participation de tous.

3. Dirigé avec talent

- Il valorise et encourage le leadership et le développement professionnel continu comme bases de l'efficacité des organisations ;
- Il assure la formation et l'encadrement des bénévoles et professionnels afin de développer leur efficacité ;
- Il valorise et utilise le plein potentiel de notre société par l'intégration de tous.

Ensemble, nous miserons sur la diversité et la multiplicité des expériences réussies. Nous surmonterons les barrières liées aux frontières nationales, pour favoriser le partage des connaissances et du savoir-faire au bénéfice d'une société européenne ouverte.

4. Bien administré et responsable

- Il favorise une gouvernance faite de fiabilité, d'autonomie et de décision ;
- Il reconnaît la complémentarité des dirigeants professionnels et des élus dans la réussite ;
- Il est garant de l'adéquation de son action aux besoins des publics, en toute transparence et fiabilité.

5. Innovant

- Il encourage l'innovation et l'entreprenariat dans le respect des facteurs sociaux, économiques et environnementaux ;
- Il privilégie l'amélioration continue de ses politiques, stratégies et méthodes, et est ouvert aux changements ;
- Il oeuvre à obtenir des résultats qui permettent de financer l'investissement, la croissance et le développement durable.